

**Arrêté 2025-297 portant proclamation des résultats
Élection des représentants des personnels au sein du conseil documentaire
Scrutin du 22 mai 2025**

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- Vu** le Code de l'Éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** les statuts du Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Lumière Lyon 2, approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 8 mars 2013 ;
- Vu** le règlement intérieur du SCD de l'Université Lumière Lyon 2, notamment ses articles 1 à 4 ;
- Vu** l'arrêté électoral n°2025-238 portant élection des représentants des personnels au sein du conseil documentaire ;
- Vu** l'arrêté n°2025-291 du 16 mai 2025 portant recevabilité de la liste de candidatures aux élections des représentants des personnels au sein du conseil documentaire ;
- Vu** les PV de dépouillement des bureaux de vote (BU Chevreul et BUP) ;

Arrête :

Article 1 : La Présidente de l'Université proclame le résultat ci-dessous :

CONSEIL DOCUMENTAIRE

Collège unique : Collège des personnels affectés au Service commun de la documentation

Nombre d'électeurs inscrits : 65

Sièges à pourvoir : 7 titulaires et 7 suppléants

Votants : 46

Bulletins blancs : 0

Suffrages valablement exprimés : 46

Sont déclarés élus :

Liste « Représentants des personnels du SCD Lyon 2 »

1	DAVRIEUX	Yohann	Titulaire
2	VALLIGNY	Anne-Claire	Titulaire
3	BOLLINI-BILGA	Anne	Titulaire
4	POMEYROL	Florent	Titulaire
5	FELLOUS	Kaouther	Titulaire
6	CAILLET	Christelle	Titulaire
7	BERTHOLON	Alexis	Titulaire
8	NIEDZIALKOWSKI	Cécile	Suppléante
9	ANGER	Claire	Suppléante
10	BROUST	Jean-Manuel	Suppléant
11	PELTIER	Mathilde	Suppléante

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera mis en ligne sur les sites internet et intranet de l'Université et sera affiché dans les locaux du SCD (BU Chevreul et BUP).

Fait à Lyon, le 23 mai 2025